La lettre

L'ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE

Partenaire de votre action

Mai 2011 - N°2

EDITO

L'ADTO se transforme pour mieux vous accompagner dans la réalisation de vos projets communaux. Société Publique Locale, elle conserve toutes ses compétences en matière d'ingénierie technique, administrative et financière, et pourra de surcroit conduire des opérations d'aménagement et exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial.

Le succès rencontré par l'ADTO s'est confirmé tout au long de l'année 2010. Aujourd'hui, 274 collectivités représentant 560 communes ont recours à cet outil innovant.

Au moment où s'engage le projet de réorganisation intercommunale, il apparaît clairement que la réforme territoriale présente un danger pour les communes, en particulier les communes rurales. La fin annoncée des syndicats dans leur forme actuelle, notamment ceux chargés de la gestion de l'eau et de l'électricité, confirme bien la réalité de cette menace : moins de services publics de proximité et moins d'autonomie pour les élus locaux. Il convient pourtant de saluer le dévouement et le bénévolat des élus en responsabilité dans ces syndicats.

Dans ce contexte, plus que jamais, les outils départementaux destinés à accompagner les communes font figure de rempart pour ne pas laisser des pans entiers du territoire à l'abandon, en maintenant les partenariats locaux si utiles à la vie quotidienne de nos concitoyens.

Yves ROME
Président de l'ADTO
Président du Conseil général de l'Oise

DE L'ADTO VERS L'ADTO

La Société Publique Locale (SPL) a été créée à l'initiative du Conseil général par la réunion de son premier conseil d'administration le 16 février dernier, afin de répondre au jugement du Tribunal Administratif d'Amiens, en accord avec les services de la Préfecture.

Son capital social est de 60 000 euros et la valeur de chaque action est de 50 euros. Toutes les collectivités locales de l'Oise peuvent devenir actionnaires de la société.

Les règles générales de fonctionnement de la SPL sont les mêmes que celles de l'ADTO (cotisation annuelle et indemnisation du temps passé). Seule modification notable du fait du changement de statuts : les prestations sont assujetties à la TVA.

Le conseil d'administration est composé de 18 membres :

- 10 représentants du Conseil général de l'Oise
- 5 membres fondateurs de collectivités locales détenant chacun 20 actions
- 3 membres désignés par l'Assemblée spéciale des actionnaires

La nouvelle Société reprend l'ensemble des actions de l'association et s'y substitue progressivement pour terminer son activité le 30 Avril 2011.

QUELQUES REALISATIONS DE L'ADTO

La station d'épuration de PORCHEUX

La commune de Porcheux attendait l'assainissement collectif depuis plusieurs années. Fin 2009, l'ADTO a pris le relais de la DDEA pour coordonner le suivi de chantier comprenant la création du réseau d'assainissement et de la station d'épuration (600 équivalents-habitants).
La station a été mise en eau fin 2010 et les raccordements des particuliers au réseau d'assainissement se font progressivement.

« Sans l'ADTO, nous aurions été incapable de gérer ce projet, le plus important de la commune. Depuis le désengagement de l'Etat, nous avons toujours besoin de conseils techniques et administratifs dans le suivi des dossiers, des appels d'offre, du montage des financements et du suivi des travaux ».

Christiane RENAULT
Maire de PORCHEUX

Restauration de l'église de REMERANGLES

L'église Saint Gengon à Rémérangles nécessitait une restauration quasi complète. La commune a souhaité décomposer les travaux en 3 tranches. L'extérieur de l'édifice a fait l'objet de la 1ère tranche, l'intérieur de la 2ème tranche et enfin le confortement et la sauvegarde de la chapelle et du chevet de l'église pour la dernière tranche en cours.

« Les travaux effectués sur l'église constituaient une priorité pour le conseil municipal, malgré l'important investissement financier que cela comportait. Après avoir vécu une 1ère tranche de travaux difficile et n'ayant pas les compétences communales suffisantes, le conseil municipal et moi-même avons décidé d'adhérer à l'ADTO. Nous avons apprécié d'avoir une interlocutrice qui coordonne tous les intervenants de cette opération (maître d'œuvre, commune, maire, entreprises …). Maintenant, nous entamons sereinement la suite des travaux. Content de cette collaboration, nous avons également confié à l'ADTO le suivi du dossier assainissement. »

Hubert PROOT
Maire de REMERANGLES

La station d'épuration du MESNIL-EN-THELLE (SIA DU PLATEAU DU THELLE)

La station du Mesnil en Thelle reçoit les eaux usées de six communes (Crouy en Thelle, Ercuis, Fresnoy en Thelle, Le Mesnil en Thelle, Neuilly en Thelle et Morangles). Le basculement de l'ancienne à la nouvelle station d'épuration s'est fait en octobre 2010.
Cette station a été conçue avec un parcours pédagogique pour accueillir le public et notamment les élèves des écoles locales.

« Le Syndicat d'assainissement vient de mettre en service sa nouvelle station d'épuration. C'est une opération longue et difficile aussi bien techniquement que financièrement.
Sur ce dossier l'ADTO a assuré la continuité de l'action initiée par la DDAF puis la DDEA.
Et c'est aussi avec l'assistance de cette structure que nous allons poursuivre notre action en faveur de l'environnement avec la réhabilitation des réseaux d'assainissement communaux pour lesquels les différentes communes nous ont maintenant délégué leurs compétences. »

Alain DUCLERCQ
Président du SIA DU PLATEAU DU THELLE

La restructuration de la station de pompage SIAEP LAGNY-LE-SEC, LE PLESSIS BELLEVILLE, SILLY LE LONG

Le Syndicat a choisi de procéder à la restructuration de la station de pompage afin de sécuriser la distribution. Pour cela, un second réservoir semi-enterré a été construit.
La mise en service de celui-ci, avec le soutien de l'ADTO, va permettre de réhabiliter le premier réservoir et d'assurer la pérennité du service de production et de distribution.

Nelly LEGEAY
Présidente du SIAEP

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président : Yves ROME

Les représentants du Conseil général : Gérard AUGER, Daniel BISSHOP, Thibaut DELAVENNE, Michel DELMAS, Jean-Paul DOUET, Jérôme FURET, Gérard LEMAITRE, Thierry MAUGEZ, Charles POUPLIN.

Les représentants des collectivités : Alain COULLARE, Président du S.I.T.T.E.U.R. de PONT-SAINTE-MAXENCE ; Jean-Luc DION, Maire de THIVERNY ; Stanislas BARTHELEMY, Maire de LONGUEIL SAINTE MARIE ; Olivier FERREIRA, Maire de BAILLEVAL ; Daniel TESSIER, Maire d'ERCUIS.
Le conseil d'administration sera complété par trois membres de l'assemblée spéciale qui se réunira courant juin.

VOS INTERLOCUTEURS

Directeur général :
Jean-Louis COPPEAUX : 03.44.15.37.37

Eau potable assainissement :
Marie-Anne RAMOS : 03.44.15.15.11
Benjamin NORMAND : 03.44.15.15.10
Stéphane VERVIN : 03.44.15.37.35
Fabrice ALEXANDRE : 03.44.15.37.39

DSP / RPQS :
Barbara DELGRANGE BUKOVAC : 03.44.15.37.36
Céline VAN DE CAVEYE : 03.44.15.15.14

Constructions publiques :
Elodie DEBRAINE : 03.44.15.37.38
Matthieu COPPEAUX : 03.44.15.15.12
André MOURET : 03.44.15.37.37

Urbanisme-VRD :
Matthieu COPPEAUX : 03.44.15.15.12
Sidonie VIGNERON : 03.44.15.15.13

Conseil et médiation en environnement :
Pierre BRACQUE : 03.44.15.37.37

Chargées de la gestion des marchés et de la société :
Evelyne MARCOUX : 03.44.15.37.31
Adeline BALOCHE : 03.44.15.37.32

Secrétaires chargés d'opération :
Gisèle BOLAINGUE : 03.44.15.15.09
Peggy MICHEL : 03.44.15.37.37

DECOUVRIR UN VISAGE DE L'ADTO

Barbara DELGRANGE BUKOVAC
Chargée des procédures de DSP
(Délégation de Service Public)

D'où êtes-vous originaire ?
Je suis originaire de l'agglomération lilloise et cela fait maintenant 14 ans que je suis dans l'Oise. Je suis arrivée dans le département pour y occuper mon premier poste en relation avec ma formation supérieure en droit (Bac +5 en droit et gestion des collectivités locales).

Quel était votre premier poste ?
J'ai été embauchée en 1997 par une association dont la création avait été initiée par le Conseil général et j'occupais le poste de conseillère juridique et fiscale. Par conséquent, j'ai accompagné la création et l'évolution d'une bonne partie des communautés de communes du Département.

Quelles sont vos missions en tant que chargée des procédures de DSP ? Et comment s'était passé cette prise de poste il y a 2 ans ?
J'accompagne les collectivités dans toutes les phases de la procédure de DSP (8 à 10 mois en moyenne) : cela va des délibérations initiales aux avis à la presse, des rapports d'analyse aux négociations avec les candidats, jusqu'à la signature du contrat tant attendu !
Je pense que ce sont mes connaissances des collectivités territoriales, ma formation juridique ainsi que mon intérêt pour les chiffres qui m'ont permis de facilement m'adapter à ce poste.

« Le prix de l'eau en baisse »
(eau potable et eaux usées confondues)

Extrait de Oise Hebdo - n° 889 du 16 mars 2011

Pierre Rambour, maire de Chaumont en Vexin salue « l'excellent travail de son conseil municipal fait sous le contrôle et les conseils de l'ADTO qui a une bonne connaissance de nos installations ».

ADTO - PERIMETRE D'ACTION

550 communes adhérentes
403 000 habitants

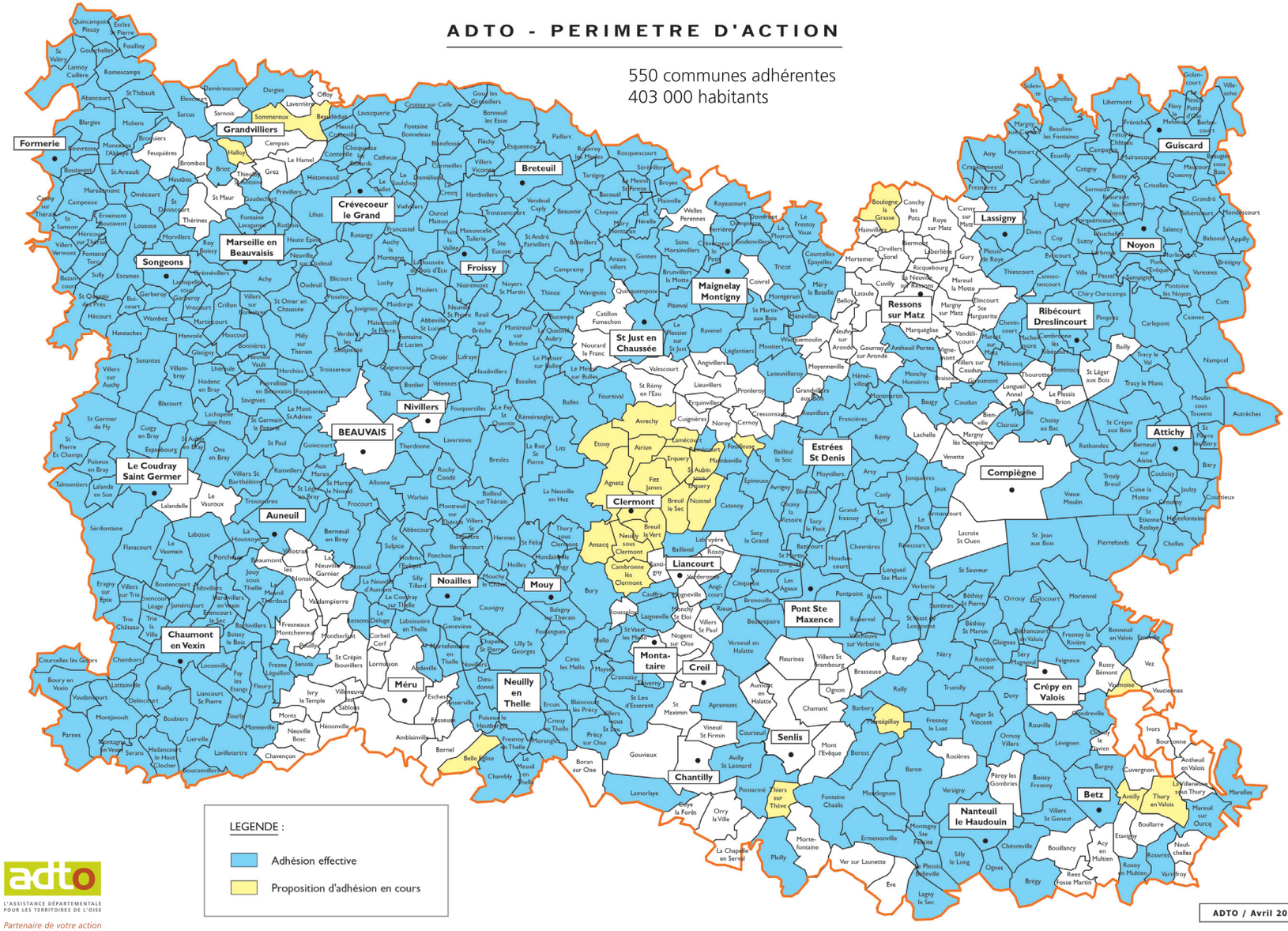

adto
L'ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE
Partenaire de votre action

ADTO / Avril 2011

QUEL TERRITOIRE ANIMONS-NOUS ?